

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 48 (1940)
Heft: 6

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sans entrer dans le détail des événements, ajoutons cependant que le 2 juillet, les troupes suisses, sardes et françaises étaient entrées à Genève. On avait désarmé les citoyens, rétabli l'ancien gouvernement des Négatifs et organisé une garde pour les protéger ¹.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

*Assemblée générale du samedi 25 mai 1940, à 15 heures,
à Lausanne, Palais de Rumine, Salle Tissot.*

M. Aloys Cherpillod préside. Une quarantaine de personnes sont présentes.

Le rapport présidentiel rappelle les 37 ans d'existence de la société, fondée en 1902, neuf ans après la *Revue historique vaudoise*. Celle-ci a 46 ans d'âge. On doit féliciter de sa vaillance son distingué directeur, M. Eugène Mottaz, qui y écrivait déjà l'année de sa fondation.

Nous avons eu en 1939 trois séances, toutes à Lausanne. La réunion d'été, qui devait avoir lieu à Bex le 2 septembre, a été empêchée par la guerre. La mort nous a enlevé onze membres; le nom de plusieurs vivra dans les annales historiques de notre pays.

¹ Sur les troubles de 1782, on trouvera les renseignements les plus complets dans le bel ouvrage de l'éminent historien de Genève, M. Ed. Chapuisat : *La prise d'armes de 1782 à Genève*.

Ce sont :

Mlle Daisy Agassiz,
Mme W. de Charrière-de Sévery,
Mlle Antonie Cossy,
MM. Eugène Cordey, professeur ;
Emile Couvreur, banquier ;
Gabriel de Weiss, avocat ;
Charles-Albert Favrod-Coune, conseiller national ;
Max Hoffer, pasteur ;
Louis Mogeon, sténographe parlementaire ;
Jules Testuz, viticulteur ;
Charles Vodoz, ancien syndic d'Yverdon.

L'assemblée se lève pour leur rendre un dernier hommage.

D'autre part, 13 membres nouveaux, 16 démissions, 6 radiations pour cotisations impayées (ô la dureté des temps !). Notre effectif a diminué de 20 unités ; il est de 364 membres cotisants. En y ajoutant 27 membres à vie, 1 membre d'honneur, 2 membres correspondants et 3 membres collectifs, nous avons un total de 397 sociétaires. Or il y en avait 443 lors de la fondation...

Parmi les événements qui ont marqué l'année dernière, il faut citer la découverte à Vidy d'un Mercure, admirable statuette de bronze qui semble être la copie romaine d'un original grec du V^e siècle. Les fouilles de Vidy continuent. Autre découverte, non loin de là, à St-Sulpice : une monnaie gauloise d'électrum, imitation d'une pièce grecque de Marseille. — Le remaniement du Musée historique cantonal se poursuit, grâce au dévouement du conservateur, M. Jacques Chevalley. Signalons aussi deux thèses présentées à la Faculté de droit de notre Université, l'une par l'actif conservateur du médaillier cantonal, M. Colin-H. Martin, sur *La réglementation bernoise des monnaies au Pays de Vaud, 1536-1623* ; l'autre par M. Marc Chapuis : *Recherches sur les institutions politiques du Pays de Vaud du*

XI^e au XIII^e siècle. Ces deux ouvrages sont le fruit de patientes recherches sur des sujets peu explorés jusqu'ici. — M. Charles Landry est l'auteur d'un livre, *Jean-Daniel-Abraham Davel, Le patriote sans patrie*, qui oppose aux réalistes de tous les temps l'idéalisme de Davel. — M. Adolphe Decollogny a écrit une notice généalogique sur sa famille. — Le Musée de Nyon s'est enrichi d'une belle collection de faïences de cette ville. — M. Charles Gilliard a été nommé président de la Société suisse d'histoire.

M. Cherpillod passe ensuite à des considérations sur l'histoire en général. On dit que l'histoire se répète ; cela est vrai dans la paix comme dans la guerre. L'histoire est la politique considérée rétrospectivement ; sa connaissance devrait être à la base de l'activité de tout homme d'Etat. Quant à l'utilité directe de l'histoire, nous pouvons méditer ce que disait Juste Olivier lors de son installation comme professeur d'histoire à l'Académie de Lausanne, en 1839 : « Convenons que ses enseignements sont nuls et non avenus pour la masse. Peut-être, à un intervalle rapproché, le souvenir d'un gros événement a-t-il une influence sociale, par son poids, sur l'opinion publique. Mais en général l'expérience du passé n'a aucune véritable prise sur la foule, toujours prête à recommencer. »

L'histoire, surtout celle de la civilisation, n'est pas populaire ; l'archéologie encore moins. Le Vaudois moyen n'aime guère l'histoire comme objet d'étude. Toutefois, il lit volontiers ce qui se publie sur le passé de son pays ; il s'intéresse à celui de sa famille. C'est par l'histoire qu'il acquiert les premières notions du patriotisme. Cultivons donc l'histoire, qui nous ouvre le trésor de notre patrimoine séculaire.

Le rapport présidentiel est vivement applaudi.

Le secrétaire-caissier, M. H. Marguerat, lit un résumé des comptes de l'exercice 1939 : le compte d'exploitation de la société boucle par un boni de fr. 597.02, celui du fonds des illustrations de la *R. H. V.* par un boni de fr. 129.65. Ces résultats sont dus avant tout à un legs de fr. 500.— et à des dons d'un total de fr. 320.—. La fortune de la société est de fr. 6031.53 ;

le fonds des illustrations s'élève à fr. 786.50. Les vérificateurs des comptes sont MM. André Kohler — malade, remplacé par M. Jacques Lamunière — et Charles Blanc ; celui-ci rapporte. Les comptes sont approuvés sans discussion ; décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs.

Trois candidats sont admis à mains levées ; ce sont :

Madame Elsa Charles-Folly, à Lausanne ;

Mademoiselle Marie Gailloud, institutrice, à Lausanne ;

Monsieur Ernest Guex, instituteur, à Bussy sur Morges.

M. le pasteur Charles Schnetzler a mis à la disposition des assistants des exemplaires du tirage à part de sa biographie du pasteur Daniel-Alexandre Chavannes ; il en est remercié.

Un anonyme a bien voulu remettre au comité un don de 5 fr. en faveur du fonds des illustrations.

Le comité consulte l'assemblée sur la question de la réunion d'été. Ses propositions : Bex si la situation internationale le permet, sinon quelque part dans les environs de Lausanne, sont adoptées sans discussion.

Le président annonce que les ruines d'Aigremont, menacées de destruction par un entrepreneur qui s'appêtait à en exploiter les pierres, sont sauvées, un arrangement étant intervenu avec le Département des travaux publics.

M. *Auguste Reitzel*, ancien professeur à Vevey, clôt la séance par le récit d'*Une alerte à Orbe en 1712*.

Dans la nuit du 26 au 27 juillet, dix dragons français parurent tout à coup à La Gitaz, près de Sainte-Croix, et demandèrent avec menaces à des femmes qui étaient là où était le fort de Ste-Croix. Elles donnèrent l'alarme ; on alluma le signal de feu, on leva une garde. Voyant briller la flamme, les gens d'Orbe furent en grand émoi. C'était lors de la seconde guerre de Villmergen. Orbe et Echallens formaient un bailliage mixte. Fribourg était neutre par crainte de Berne, Louis XIV hostile aux protestants, mais trop épuisé par la guerre pour intervenir. Une partie

du contingent d'Orbe combattait dans les rangs bernois. Le Conseil d'Orbe informa le bailli, puis LL. EE. de Fribourg, lesquelles prescrivirent une stricte neutralité.

Cet incident, reconstitué par M. Reitzel d'après des documents inédits, lui fournit l'occasion de décrire les mesures prises par l'ancienne Confédération pour la défense de ses frontières, et en particulier le fonctionnement des signaux de feu gardés par des postes, dont le réseau couvrait notre pays.

Séance levée à 17 h.

H. M.

Borne au Risoud

Au sujet de la question posée par M. Samuel Aubert à propos de cette borne portant les fleurs de lys de l'ancienne France et l'ours de Berne, avec la date 1715 et située en dehors de la frontière actuelle, nous avons reçu de M. le professeur René Meylan, dont le travail paru en 1929 sur la *Vallée de Joux* fait autorité, les intéressants renseignements suivants. Nous remercions M. Meylan de son obligeance.

La tracé actuel de la frontière franco-suisse dans le Jura vaudois résulte du procès-verbal signé à Nyon le 16 septembre 1825, acte qui maintenait l'état de choses existant au 1^{er} janvier 1790.

Il s'ensuit que cette dernière date a donné le tracé définitif de la frontière. Par contre, dans les siècles antérieurs, la frontière fut relativement mouvante. La première tentative d'abornement de cette frontière, d'autant plus contestée que le Risoud est riche en bois, ne date que de 1648. On se contenta alors de planter quelques bornes aux armes de Berne et de la Franche-